

COMMUNE DE SARDENT

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 023-212316806-20230515-202327-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2023/27

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/05/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Étaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra Terracol, Fanny CADILLON- LAPORTE, Alice DEHUREAUX, Angélique VEYSSET MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Était absent et excusé : M Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

OBJET : Clôture du budget lotissement 16805 au 31/12/2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, toutes les écritures comptables ont été passées en 2022 de ce fait le budget du lotissement (16805) est clôturé au 31 décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de clôturer le budget du lotissement 16805 au 31 décembre 2022.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 15 mai 2023

Publié, le 22 mai 2023

Transmis, le 22 mai 2023

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

